



**Conseil d'administration
de l'Entité des Nations Unies
pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation
des femmes**

Distr. générale
3 mai 2013
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2013

25-27 juin 2013

Plan stratégique

**Progrès réalisés dans la mise en œuvre
du plan stratégique 2011-2013 de l'Entité
des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes**

**Rapport de la Secrétaire générale adjointe/
Directrice exécutive**

Résumé

Le présent rapport porte sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique en 2012, conformément à la requête figurant dans la décision 2011/3 du Conseil d'administration.

Il est soumis au Conseil d'administration pour examen et approbation.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (19 juin 2013).



I. Contexte

1. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a maintenant deux ans et, en aussi peu de temps, a vu beaucoup de progrès et de résultats aux niveaux régional et national. Au cours de l'année écoulée, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont gagné en importance et progressé et les normes, règles, lois, orientations et stratégies ont été mieux suivies aux niveaux mondial, régional et national, ce dont on peut se féliciter. Le lien a été resserré entre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes d'une part et le développement durable de l'autre, avec ses dimensions sociales, économiques et environnementales, les femmes et les filles étant de plus en plus reconnues comme des bénéficiaires et des actrices du développement, de la paix et de la sécurité, de la promotion des droits de la personne humaine et de l'action humanitaire. Les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles ont été davantage perçues et des engagements politiques ont été pris pour n'en tolérer aucune, et l'obligation qu'a l'État de prévenir cette violence, de protéger les femmes et les filles, de fournir des services pour riposter réellement contre elle et de poursuivre ses auteurs a été reconnue, plus de 125 pays ayant adopté par exemple des lois qui pénalisent la violence domestique. Selon l'Union interparlementaire, cinq nouveaux pays ont dépassé l'objectif d'une participation de plus de 30 % des femmes au Parlement en 2012 (ils sont maintenant 33 à le faire) et ont relevé la barre concernant les postes de haut niveau confiés à des femmes, alors que la proportion mondiale des députées aux parlements a dépassé 20 %. À la fin de 2012, 16 femmes étaient chefs d'État ou de gouvernement et le Malawi et la République de Corée ont élu une femme à leur tête pour la première fois.

2. Dans le même temps, dans le monde entier, les femmes et les filles sont restées aux prises avec des difficultés concernant la géopolitique, la paix et la sécurité, les droits de la personne humaine et la situation économique et financière, notamment budgétaire, aggravant la pauvreté et les menaces pesant sur les moyens d'existence et l'emploi, ce qui exacerbe les inégalités, la violence et la discrimination à la maison, sur le lieu de travail et dans l'espace public. C'est ainsi que 603 millions de femmes continuent de vivre dans des pays où la violence domestique ne constitue pas un crime¹. Dans les pays développés tout comme dans les pays en développement, les salaires des femmes sont inférieurs de 10 à 30 % à ceux des hommes². Les femmes continuent d'accomplir la majeure partie du travail non rémunéré. Au niveau mondial, les écarts de salaire dans l'emploi se sont réduits entre 2002 et 2007 mais ils se sont à nouveau creusés entre 2008 et 2012 dans de nombreuses régions³.

3. Au niveau régional, des événements politiques comme les mobilisations en Afrique du Nord et dans certaines parties du Moyen-Orient ont rendu encore plus urgent de promouvoir les droits des femmes et de protéger les acquis alors que le rôle des femmes en tant que bénéficiaires et aussi actrices de changement a figuré en bonne place dans les appels à la démocratie, à la justice sociale, au bien-être économique et à la liberté. Des interventions publiques contre la violence à l'égard

¹ Voir <http://www.unwomen.org/news-events/in-focus/CSW57/>.

² *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012* (Publication des Nations Unies, N° de vente F.12.14).

³ Organisation internationale du travail, *Tendance mondiales de l'emploi des femmes 2012* (Genève, 2012).

des femmes en Asie du Sud et dans d'autres régions ont éveillé l'attention au niveau mondial, répondant à des attentes de plus en plus grandes réclamant des ripostes véritables et la fin de l'impunité. L'importance capitale de l'égalité des sexes a été réaffirmée au niveau régional, par exemple dans des accords de l'Union des nations de l'Amérique du Sud et du Parlement latino-américain faisant de l'égalité une priorité régionale. De nombreux pays d'Afrique ont nettement progressé dans la voie d'un règlement des conflits et de la démocratisation, ouvrant la voie à une gouvernance stable et à des sociétés pratiquant davantage l'inclusion. Néanmoins, en 2012, certaines régions d'Afrique ont subi une violence nouvelle liée à l'extrémisme et à une insécurité grandissante, les crises multiples frappant plus durement les femmes et les filles. La crise budgétaire dans la zone euro a été ressentie en Europe et en Asie centrale avec l'intensification du chômage, de l'emploi précaire, du retour des travailleurs migrants et de l'érosion persistante des régimes de sécurité sociale, autant de phénomènes dont les femmes et les filles ont souffert. Tous ces événements ont défini le contexte dans lequel ONU-Femmes a travaillé en 2012.

4. ONU-Femmes a continué de s'affirmer en tant qu'institution pour mieux répondre à ces difficultés et à d'autres au niveau mondial. Elle a apporté la dernière main à son architecture régionale et mis en place les fondements de sa nouvelle structure sur le terrain. Parallèlement au renforcement stratégique de sa présence dans les pays, à l'amélioration de sa pratique consistant à déléguer davantage de pouvoir à ses bureaux locaux, et aux changements correspondants apportés à son Siège, ces mesures ont nettement contribué à faire d'elle, à la fin de 2012, un organisme plus fort qui a pris la pleine mesure de son mandat et s'est dotée d'une identité sans ambiguïté, unifiée et cohérente. Pendant toute cette période, ONU-Femmes a contribué à des résultats importants dans ses domaines prioritaires.

II. Rôle normatif et rôle de coordination d'ONU-Femmes et sa participation à un travail de coordination, de partenariat et de mobilisation

Rôle normatif

5. En 2012, ONU-Femmes a contribué nettement à améliorer les normes et politiques mondiales ainsi que le cadre normatif de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La Commission de la condition de la femme), à sa cinquante-sixième session, n'a pas adopté de conclusion au sujet de ses thèmes prioritaires mais ses débats ont reposé non seulement sur la résolution d'ensemble de l'Assemblée générale 66/129, dans laquelle ONU-Femmes avait joué un rôle et qui a défini des orientations et des engagements plus énergiques au sujet de l'égalité des sexes, mais encore sur d'autres résolutions sur l'autonomisation des femmes en cas de catastrophes naturelles, la mortalité maternelle et le rôle des femmes autochtones en tant qu'actrices de premier plan dans l'élimination de la pauvreté et de la faim. ONU-Femmes a tiré parti des acquis de l'expérience de ces processus ainsi que d'autres au niveau intergouvernemental pour préparer la cinquante-septième session de la Commission ; les préparatifs auxquels elle a travaillé pendant un an, y compris par la défense de ceux qu'elle sert, des contributions de fond et la mobilisation des parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national, ont

débouché sur un résultat et des conclusions convenues qui feront date et constituent un succès à cette session consacrée à la prévention et à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles en 2013 (voir E/2013/27)..

6. Les apports d'ONU-Femmes à la soixante-septième session de l'Assemblée générale, y compris ceux d'éléments pour les rapports du Secrétaire général et de compétences spécialisées sur le fond et d'ordre technique ont permis l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale 67/48 sur les femmes, le désarmement, la non-prolifération et le contrôle des armements, ainsi que l'emploi d'un libellé allant dans le sens de l'égalité des femmes dans les résolutions sur le commerce et le développement, le développement agricole, les migrations et le développement durable. L'adoption par consensus de résolutions de l'Assemblée générale faisant date, comme la résolution 67/146 sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines, la résolution 67/145 sur la traite des femmes et des filles et la résolution 67/144 sur l'intensification des efforts menés pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes, a ouvert la voie à un succès concernant le thème prioritaire de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme. À titre d'exemple des liens entre le travail normatif et le travail opérationnel pendant la semaine d'ouverture de l'Assemblée générale, on peut signaler qu'ONU-Femmes a co-accueilli deux manifestations de haut niveau concernant l'accès des femmes à la justice qui a suscité des appels accrus à son appui et ses compétences techniques et un redoublement de son travail concernant la justice transitionnelle dans les situations postérieures à des conflits.

7. À la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 2012 (Rio+20), ONU-Femmes a préconisé la reconnaissance du caractère essentiel de l'égalité des chances et de l'intervention des femmes, ainsi que de leur rôle décisif pour promouvoir le développement durable et faire face au changement climatique, et a mobilisé les parties prenantes en vue de cette reconnaissance. Les États Membres, en convenant que l'égalité des sexes doit constituer un thème à la fois prioritaire et transversal dans un cadre futur pour le développement durable, jettent les fondements de sa priorisation dans le cadre du développement durable pour l'après-2015 et dans le contexte des objectifs de développement durable. Le sommet des femmes influentes consacré à l'avenir que veulent les femmes a abouti à un appel conjoint à agir sur la question que les femmes chefs d'État ou de gouvernement ont entériné et qui appelle l'attention sur ce thème. À la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une décision capitale a été adoptée pour assurer l'égalité de représentation des femmes dans les négociations, y compris pour faciliter celles-ci, accroître la représentation des femmes dans leurs délégations et faire en sorte que l'égalité des sexes et les changements climatiques soient inscrits en permanence à l'ordre du jour des sessions de la Conférence.

8. ONU-Femmes a aussi participé à des forums thématiques, entre autres la Semaine mondiale de l'eau et le Forum urbain mondial, ainsi qu'à des manifestations liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans une déclaration présidentielle adoptée par le Conseil de sécurité (S/PRST/2012/23), celui-ci a reconnu et salué le rôle joué par ONU-Femmes pour faire avancer les programmes concernant les femmes, la paix et la sécurité, pour tenir compte d'éléments et de besoins nouveaux, entre autres afin que les progrès accomplis dans la protection des droits des femmes et des filles et leur autonomisation se poursuivent lorsque les missions de l'ONU prennent fin et

pendant les transitions, et pour mettre en lumière le rôle crucial joué par les organismes de la société civile représentant des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

9. À la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XIII), en avril 2012, ONU-Femmes l'a soutenue en reconnaissant que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes étaient une condition d'une croissance et d'un développement durables et bénéficiant à tous. ONU-Femmes a aussi contribué à la définition du processus de développement de l'après-2015, y compris des objectifs du développement durable, par des apports sur le fond aux rapports et aux consultations thématiques nationales et mondiales, en participant aux équipes de coordination et d'appui technique à l'échelle du système des Nations Unies, et en se mettant en rapport avec les États Membres et intervenant dans le suivi du processus intergouvernemental, et elle continuera de le faire en 2013 et au-delà. Dans le cadre de la consultation thématique sur les inégalités dans le programme de développement au-delà de 2014 et en prévision de la réunion de haut niveau sur cette question tenue à Copenhague en février 2013, ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont facilité un débat mondial sur Internet au sujet de l'égalité des sexes à la fin de 2012. Plus de 6 000 personnes se sont inscrites et ont fait plus de 500 observations. Cette consultation a été alimentée par 175 textes communiqués en réponse à un appel dans ce sens et a conduit à approuver un objectif distinct concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et aussi la nécessité d'intégrer cette égalité à tous les autres objectifs.

10. ONU-Femmes a présenté concrètement une approche pour célébrer le vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing+20) en insistant surtout pour que soient perpétuées, élargies et approfondies les bases du programme normatif actuel pour l'égalité et l'autonomisation des femmes et pour que la mise en œuvre et la priorisation politique soient accélérées par la due commémoration de cet anniversaire.

11. ONU-Femmes suit une approche reposant sur les droits de la personne humaine qui vise surtout à redresser les inégalités, à encourager la participation et à favoriser la responsabilisation. L'Entité a continué à œuvrer pour faire appliquer les normes et règles internationales au niveau national en insistant sur la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, y compris par un enseignement et une formation s'adressant aux représentants de l'État, aux défenseurs de l'égalité des sexes et aux autres parties prenantes au sujet de la Convention et des droits fondamentaux des femmes. Un appui a été fourni aux États Membres pour l'établissement de leurs rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes⁴ et pour l'application des observations qu'il formule en conclusion. Un appui a été accordé aussi pour l'établissement de rapports officiels parallèles par la société civile⁵ et de rapports d'équipes de pays de l'ONU présentés au Comité. L'Entité a fourni entre autres un appui technique au Comité dans son travail de formulation de recommandations générales. Elle a continué de collaborer avec le Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique, y compris au sujet de ses priorités thématiques et de ses

⁴ Indonésie, Kirghizistan, Maldives, Pakistan, République démocratique populaire lao et Vanuatu.

⁵ Afghanistan, Indonésie, Iraq, Vanuatu, Serbie et Thaïlande.

missions de pays et elle a coopéré avec d'autres mécanismes du Conseil des droits de l'homme, y compris le Rapporteur spécial pour la promotion de la vérité, de la justice, de l'indemnisation et des garanties de non répétition, qui a été nommé en 2012.

Rôle de coordination

12. En 2012, l'adoption du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a été un événement important dans ce que fait le système des Nations Unies pour prendre pleinement en compte l'égalité des sexes, comme il estime devoir le faire, et elle a représenté le premier exemple de la façon dont ONU-Femmes s'acquitte de sa nouvelle mission de coordination. ONU-Femmes a appuyé plus de 50 entités du système dans l'établissement de rapports et d'états des lieux qui permettent d'évaluer les progrès futurs du Plan d'action. Celui-ci a contribué à relancer l'intégration de l'égalité des sexes dans divers domaines, par exemple par l'exigence que les évaluations faites par le système des Nations Unies respectent les normes et les règles du Groupe sur l'évaluation. Le caractère essentiel du Plan d'action pour le renforcement des résultats à l'échelle du système a été réaffirmé dans l'examen quadriennal complet et reconnu dans la résolution du Conseil économique et social 2012/24 sur l'intégration d'une perspective d'égalité des sexes dans toutes les lignes d'orientation et tous les programmes du système.

13. En 2012, ONU-Femmes a présidé le Groupe consultatif du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui a formulé des recommandations communes sur des éléments de l'examen quadriennal complet, y compris l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En qualité de présidente de l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes, l'Entité a œuvré avec l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour établir une note d'orientation sur le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes afin d'exiger qu'il soit davantage rendu compte des investissements consacrés à l'égalité des sexes. En qualité de présidente du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, l'Entité a coordonné l'appui fourni par le système des Nations Unies à Rio+20, à la Commission de la condition de la femme, à l'examen quadriennal complet et aux délibérations concernant l'après-2015. L'examen quadriennal complet, à la fois a réaffirmé et renforcé les orientations définies par le système des Nations Unies sur l'intégration de l'égalité des sexes et a contribué à élargir les bases d'une cohérence, d'une coordination et d'une responsabilisation à l'échelle du système.

14. ONU-Femmes a aussi suivi les progrès concernant l'intégration de l'égalité des sexes. Une analyse des rapports annuels des coordonnateurs résidents a recensé 115 équipes de pays mettant en œuvre des initiatives conjointes sur ce thème en 2012, soit 43 de plus qu'en 2004. Soixante-deux équipes de pays ont aidé des gouvernements à intégrer cette égalité dans les documents de stratégie nationale, soit 17 de plus qu'en 2004. Les équipes de pays ont aussi appuyé l'amélioration des lois et orientations nationales concernant cette égalité dans 73 pays en 2012, alors qu'elle l'avait fait dans 72 pays en 2011 et 11 en 2004.

15. ONU-Femmes a eu des activités dans les huit pays pilotes « Unis dans l'action » et a coordonné une programmation commune et des activités de promotion stratégique à ce sujet, unifiant les positions concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. C'est ainsi qu'en partenariat avec d'autres organismes, l'Entité a conçu et mis en œuvre sept interventions conjointes sur l'égalité des sexes au Rwanda, dont trois se poursuivent sous sa conduite. Les huit pays pilotes ont appliqué un ou plusieurs indicateurs de résultats concernant cette égalité, ont effectué des audits à son sujet ou ont pris des initiatives pour évaluer les résultats et les investissements concernant l'égalité des sexes. L'évaluation indépendante de « Unis dans l'action », publiée en 2012, a souligné que la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes avait une place de premier plan dans ces pays et que l'approche « Unis dans l'action » y contribuait. Ce thème a aussi été examiné dans le travail en cours au sujet des instructions permanentes applicables à cette initiative.

16. Dirigée par ONU-Femmes, l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes chargée de recenser les ressources humaines du système des Nations Unies au service de l'égalité des sexes a identifié 113 groupes actifs s'occupant de ce thème, dont 62 sont dirigés par l'Entité, seule ou conjointement. En 2012, dans trois pays de la phase de lancement⁶, ONU-Femmes a appuyé le renforcement des engagements envers l'égalité des sexes dans le nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Elle a continué à promouvoir les indicateurs de résultats mesurant cette égalité pour la planification commune des pays, qui a été achevée dans quatre pays⁷, ce qui a porté à 25 le nombre total des pays ayant achevé d'établir ces indicateurs.

Partenariats, communications et promotion

17. En 2012, l'Entité a élargi ses partenariats dans un certain nombre de domaines nouveaux. Des accords entre elle et d'autres entités des Nations Unies l'ont aidée à fournir des contributions de fond concernant l'égalité des sexes et elle a adhéré au Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA), dont elle est devenue le onzième organisme coparrainant, ainsi qu'à l'Initiative H4 Plus pour apporter sa participation à la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants. Elle a aussi signé de nouveaux mémorandums d'accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), accroissant par-là ses liens dans l'ensemble du système des Nations Unies. ONU-Habitat a aussi créé un Groupe consultatif sur les questions de genre auquel l'Entité participe en appuyant l'intégration de perspectives d'égalité des sexes dans le programme de développement urbain.

18. Reconnaisant le rôle du secteur privé dans les progrès de l'égalité des sexes, l'Entité a développé plus rapidement ses rapports avec lui en travaillant entre autres avec Coca-Cola, la Fondation Loomba, Microsoft, la Fondation Rockefeller, TAG Heuer, la Women's Self Worth Foundation et Zonta International. Elle a reçu d'eux plus de 3,5 millions de dollars É.-U. en 2012 et compte développer ces partenariats en 2013.

⁶ Jordanie, Liberia et République de Moldova.

⁷ Bolivie (État plurinational de), Kenya, Maldives et Rwanda.

19. Le Groupe consultatif mondial de la société civile de l'Entité a été créé en mai 2012, ce qui a institutionnalisé le rapport stratégique avec la société civile et le mouvement des femmes et a créé une structure novatrice et unique dans le système des Nations Unies. Depuis lors, le premier groupe régional a été créé dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, suivie par l'Europe centrale et l'Europe du Sud-Est. Des groupes ont été créés au niveau sous-régional dans les Caraïbes, dans le Pacifique ainsi qu'en Europe centrale et en Europe du Sud-Est, et 14 autres ont été constitués au niveau de pays ou de régions⁸.

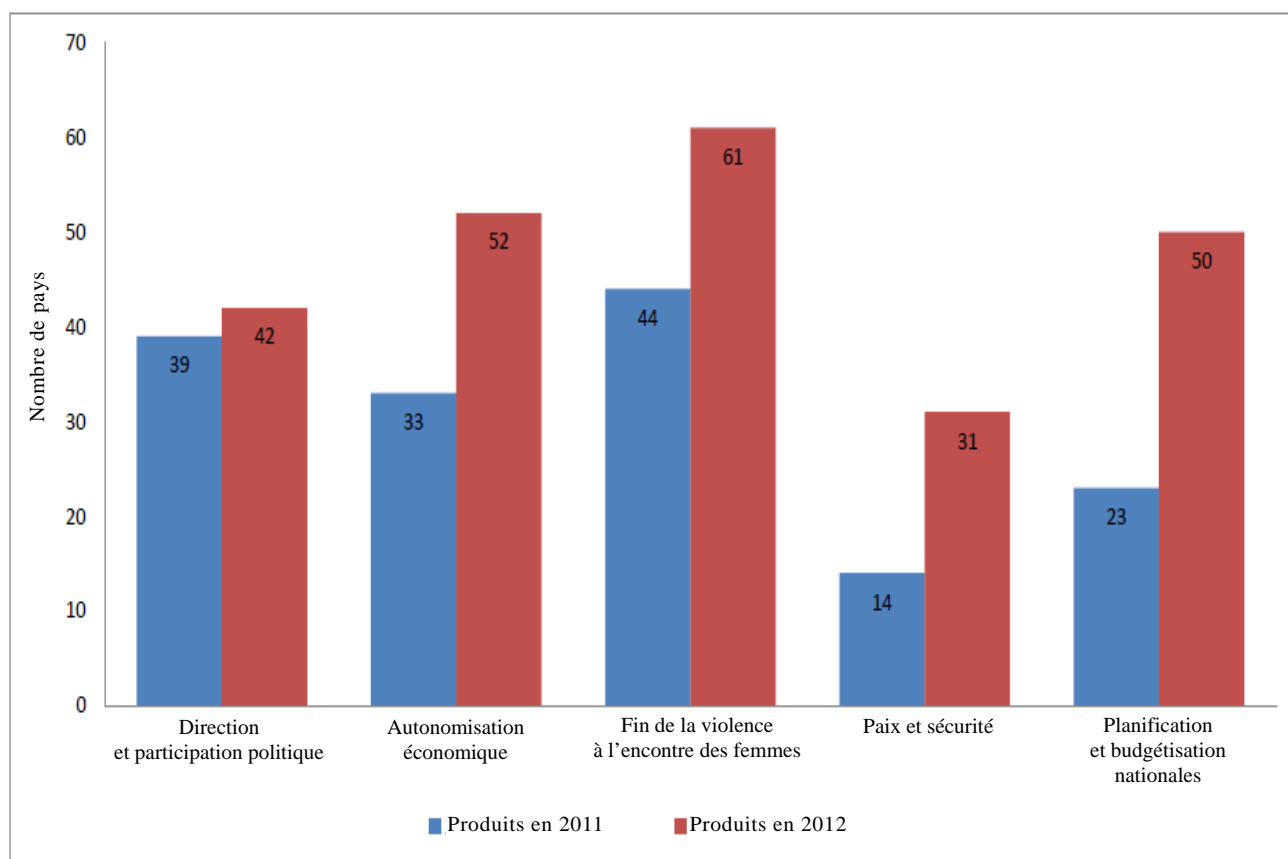
20. Au cours de l'année écoulée, les activités de promotion, ainsi que l'exercice d'influence et d'effets de levier ont pris une place encore plus importante parmi les efforts déployés par ONU-Femmes pour obtenir des résultats et étendre son champ d'action mondial. Dans plus de 160 pays, il en a été rendu compte par l'intermédiaire d'agences internationales d'information ou la presse, entre autres, Associated Press, Agence France Press, Agencia Espanola de Noticias, British Broadcasting Corporation, *The New York Times*, *The Guardian*, Xinhua, South African Broadcasting Corporation, *The Times of India*, All Africa et l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires, ce qui reflète le rôle d'ONU-Femmes en tant que principal porte-parole au sujet des questions d'égalité des sexes. L'audience des médias sociaux d'ONU-Femmes a doublé puisqu'au cours de 2012, le nombre des auditeurs est passé d'environ 200 000 à 400 000, soit huit fois de plus qu'en 2010. Les occasions d'appeler l'attention des médias sociaux, par exemple sur les sessions de la Commission de la condition de la femme, ont donné lieu à 5 millions de tirages en moyenne et ont été suivies par plus de 2 millions de personnes chaque jour. Au sujet de Rio+20, ONU-Femmes a produit 36 millions de tirages et a atteint 5 millions de personnes par le seul intermédiaire de Twitter.

III. Résultats

21. L'Entité se conforme à 23 indicateurs sur les 29 que prévoit le Plan stratégique, a nettement progressé au sujet de trois et est en retard dans le cas de trois autres. Elle a fourni un appui programmatique direct dans 87 pays en 2012. Son appui global a augmenté dans tous les domaines prioritaires par rapport à 2011 sur la base des résultats communiqués au niveau des produits, principalement pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et pour assurer leur autonomisation économique (voir figure 1).

⁸ Albanie, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Égypte, État palestinien, Géorgie, Inde, Kirghizistan, Maroc, Pakistan, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie et Tadjikistan.

Figure I
Résultats obtenus par ONU-Femme au niveau des produits



Note : Des informations détaillées sur les résultats et les dépenses peuvent être obtenues dans le Compendium de données (<http://www.unwomen.org/wp-content/uploads/2012/05/2012-Annual-Report-Data-Companion.pdf>).

Rôle de premier plan et participation des femmes

22. En 2012, l'Entité a appuyé la participation et l'intervention de premier plan des femmes dans 71 pays, entre autres en favorisant des élections ouvertes à tous dans sept d'entre eux⁹, en appuyant des mesures spéciales temporaires dans le courant de réformes de la constitution et du droit dans trois pays¹⁰, et en améliorant les capacités de candidates et de dirigeantes politiques aux niveaux national et local dans 24 pays (voir figure II)¹¹. Globalement, les femmes ont obtenu des sièges dans des élections nationales et locales dans sept pays appuyés par ONU-Femmes (voir tableau 1 ci-dessous).

⁹ Bolivie (État plurinational de), Égypte, Honduras, Kenya, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Timor-Leste.

¹⁰ Albanie, État palestinien et Honduras.

¹¹ Afghanistan, Burundi, Colombie, Éthiopie, Fidji, Inde, Jordanie, Kenya, Maldives, Maroc, Mexique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Thaïlande, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Tunisie et Turquie.

Figure II
Rôle de premier plan et participation des femmes : trajectoire conduisant vers l'objectif

Nombre de pays intégrant des mesures temporaires spéciales



Nombre de pays dans lesquels des partis politiques présentent davantage de candidates



Nombre de pays où les organes de surveillance des élections prennent des mesures pour promouvoir un rôle de premier plan et la participation des femmes en politique



Nombre de pays qui se dotent de mesures (par ex. des cartes d'identité) pour que les femmes marginalisées aient les moyens de voter



Adoption par le Conseil des chefs de secrétariat d'une note d'orientation conjointe sur des mesures spéciales temporaires



Note : Là où la nuance sombre d'une couleur représente les résultats obtenus en 2012, la nuance claire indique l'écart entre les résultats obtenus et l'objectif qui reste à atteindre.

Légende :

| | |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En retard | Adoption d'une note d'orientation conjointe sur des mesures temporaires spéciales par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination |
| Presque dans les temps | Nombre de pays qui intègrent des mesures temporaires spéciales |
| Dans les temps | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays dans lesquels les partis politiques présentent davantage de candidates • Nombre de pays où les organes de surveillance des élections mettent en place des mesures pour promouvoir le rôle de premier plan et la participation des femmes en politique • Nombre de pays qui adoptent des mesures (par ex. cartes d'identité) pour que les femmes marginalisées aient les moyens de voter |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <i>Nombre de pays recevant un appui dans le domaine prioritaire 1</i> | <i>Dépenses de programme en 2012 pour le domaine prioritaire 1</i> |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|

| | |
|----|------------------------------|
| 71 | 38 millions de dollars É.-U. |
|----|------------------------------|

Tableau 1
Appui d'ONU-Femmes pour des élections

| Pays | Type d'élection | Organe/poste législatif | Résultat | |
|---------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| | | | Représentation des femmes (%) | Accroissement/diminution de la représentation des femmes (%) |
| Algérie | Nationale | Parlement | 31,0 | 23,3 |
| Brésil | Locale | Conseillers élus | 13,3 | 0,8 |
| Cambodge | Locale | Conseil municipal | 17,7 | 3,1 |
| Mexique | Nationale | Sénat | 29,5 | 21,2 |
| | Locale | Chambre des députés | 25,0 | 7,0 |
| | | Maires | 7,1 | 3,6 |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée | Nationale | Parlement | 2,7 | 1,0 |
| Sénégal | Nationale | Parlement | 43,3 | 21,3 |
| Sierra Leone | Nationale | Parlement | 12,4 | (1,8) |
| Sud Soudan | Commission constitutionnelle | Commission constitutionnelle | 27,0 | – |
| Timor-Leste | Nationale | Parlement | 38,0 | 9,0 |

23. Des mesures temporaires spéciales ont accru la participation des femmes en politique. En Algérie, par exemple, par son appui et ses activités en faveur des femmes, ONU-Femmes a contribué à l'adoption, en 2011, d'une loi instaurant des quotas, ce qui a accru la représentation des femmes au Parlement résultant de l'élection de 2012 (le pourcentage d'élues a progressé de 7,7 % à 31 %). Le Sénégal a tiré parti des enseignements de l'expérience au Liberia en créant un Centre de situation des femmes, modèle que Mme Ellen Johnson Sirleaf, présidente du Liberia, a fait sien en tant que pratique optimale pour appuyer l'élection pacifique et juste de femmes dans toute l'Afrique et qui a été repris dans d'autres pays, dont le Kenya. Plus de 60 observatrices sénégalaises ont été formées et déployées à travers le pays pour observer le premier tour des élections, contribuant ainsi à l'élection de 43,3 % de femmes en 2012, alors que la proportion des députées n'était auparavant que de 22 %. (voir encadré consacré au Fonds pour l'égalité des sexes).

Fonds pour l'égalité des sexes

Le Fonds pour l'égalité des sexes d'ONU-Femmes accorde des dons servant à l'autonomisation économique ou politique des femmes. Au cours de son deuxième cycle de dons pour les années 2011-2012, 53 dons d'un montant total de 17 millions de dollars ont été distribués en Afrique, dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, en Europe de l'Est et en Asie centrale, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. En raison de la limitation des ressources, ils n'ont représenté qu'un pour cent des propositions reçues. En 2012, 13 programmes ont bénéficié directement à 2 millions de personnes.

Les résultats électoraux au Mexique en 2012 ont fait apparaître des améliorations sensibles concernant le nombre des dirigeantes puisque la proportion de femmes a progressé de 27 à 37 % à la Chambre des députés et de 23,4 à 33 % au Sénat. Le pourcentage des femmes maires, proche de 3,5 % en 2010, a atteint 7,1 % en 2012. Au Mexique, l'apport du Fonds pour l'égalité des sexes et d'ONU-Femmes au projet phare SUMA qui affirme que la démocratie c'est l'égalité a été déterminant pour aider à accroître la participation politique des femmes et à placer l'objectif de l'égalité des sexes au cœur du débat démocratique national. Pour cela, il a encouragé le dialogue entre les parties prenantes, a favorisé les changements culturels dans les structures de partis, a développé la formation professionnelle et le mentorat au profit des candidates, a stimulé l'opinion publique en faveur des droits politiques et économiques des femmes et a amélioré les systèmes de responsabilisation et de surveillance.

24. ONU-Femmes a aussi encouragé des processus électoraux plus équitables pour les femmes. En Égypte, par son appui à l'initiative du gouvernement « votre carte d'identité, votre droit », il a été possible d'identifier plus d'un million de femmes qui n'avaient pas de documents d'identité dans quatre gouvernorats cibles. À la fin de 2012, environ 150 000 femmes avaient reçu leur carte d'identité. À la suite d'un projet pilote d'inscription sur les listes électorales appuyé par ONU-Femmes au Pakistan, plus précisément au Baloutchistan, l'autorité nationale chargée de la base de données et des inscriptions a inscrit plus de 86 % des femmes du pays, alors que

la proportion était quatre ans auparavant de 44 %/ En Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui se classe au 135^e rang de 139 pays pour la représentation des femmes au parlement, ONU-Femmes a lancé une campagne sur le thème « connaissez votre candidate » pour rendre les femmes plus présentes dans les médias nationaux et en ligne. La Commission électorale de Papouasie-Nouvelle-Guinée a installé aussi des isolements distincts pour les électrices dans les zones à haut risque. Le chiffre des candidates désignées a atteint un record de 135 (101 en 2007). Toutefois, trois femmes seulement furent élues, ce qui montre combien il reste à faire en la matière.

25. En Inde, ONU-Femmes a œuvré en partenariat avec des organismes locaux de la société civile pour former des représentantes élues locales afin qu'elles dirigent et représentent leur village. Forte de cette expérience, elle a créé un Centre régional d'excellence pour former 65 000 représentantes élues d'institutions gouvernementales locales dans 16 districts de cinq États. Près de 13 000 représentantes élues et plus de 47 000 citoyennes ont participé aussi à des organismes au niveau des collectivités pour appuyer l'interface entre les femmes à la base et leurs dirigeants élus.

Accès accru des femmes à des possibilités d'autonomisation économique

26. ONU-Femmes a appuyé l'autonomisation économique des femmes dans 67 pays. En 2012, elle a continué d'œuvrer pour renforcer l'égalité d'accès des femmes à des ressources productives en aidant les gouvernements à améliorer leurs principes d'orientation concernant la main-d'œuvre, les terres, la propriété et l'héritage et à ouvrir l'accès à la protection sociale et aux possibilités économiques par des réformes du droit et des principes dans 26 pays¹² (voir fig. III). C'est ainsi qu'en Albanie, ONU-Femmes a travaillé avec des experts de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des syndicalistes pour rendre le Code du travail conforme à la Loi sur l'égalité des sexes. Il en est résulté des modifications, qui ont adoptées par le Conseil national du travail en octobre 2012, concernant la définition du harcèlement sexuel, les indemnités en cas de discrimination sur les lieux de travail, l'octroi d'un congé paternel et la définition de règles à suivre à l'égard des femmes enceintes et des mères allaitantes. La Province du Pendjab, au Pakistan, a approuvé une règle d'orientation concernant les travailleurs à domicile qui prévoit l'égalité d'accès aux actifs économiques, aux services et à la protection sociale.

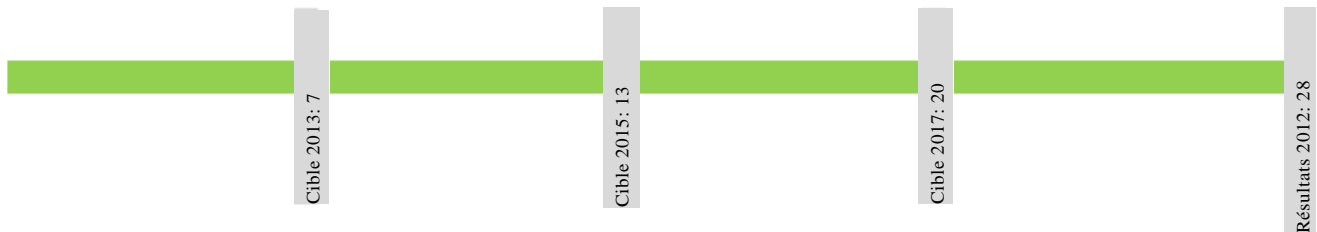
¹² En ce qui concerne les actifs productifs : Afghanistan, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Cambodge, Égypte, Kazakhstan, Kiribati, Nicaragua, Nigeria, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Saint-Kitts et Nevis, Tadjikistan et Viet Nam. En ce qui concerne les réformes dans l'intérêt des plus vulnérables : Albanie, Burundi, Haïti, Inde, Kenya, Maroc, Nigeria, Pakistan, Serbie, Soudan et Tadjikistan.

Figure III
Autonomisation économique des femmes : trajectoire en direction de l'objectif

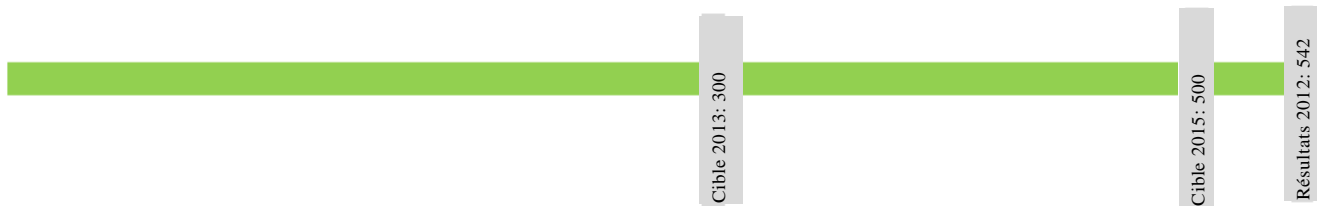
Nombre de pays qui ont adopté des principes garantissant aux femmes l'égalité d'accès aux actifs productifs



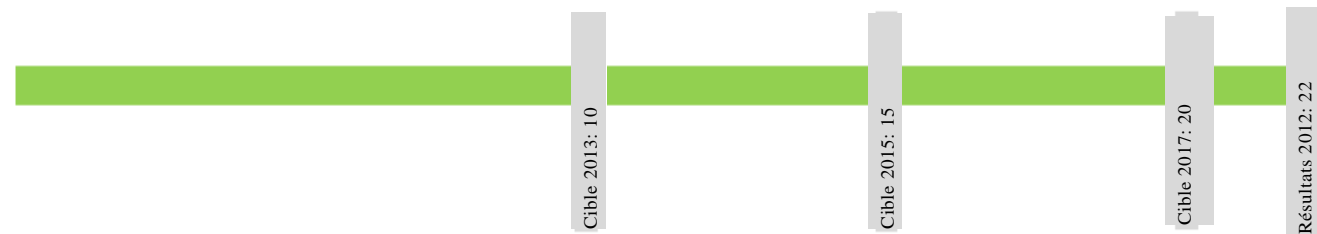
Nombre de pays où des principes et des stratégies protègent les groupes de femmes les plus vulnérables sur le plan économique



Nombre d'entreprises où la direction s'est engagée à appuyer les principes d'autonomisation des femmes



Nombre de pays qui reproduisent des modèles de services adaptés à l'égalité des sexes (transports, équipements collectifs, eau, énergie solaire, etc.)



Adoption par le Conseil des chefs de secrétariat de la stratégie et du plan d'action pour l'autonomisation économique des femmes d'ONU-Femmes



Note : Là où la nuance sombre d'une couleur représente les résultats obtenus en 2012, la nuance claire indique l'écart entre les résultats obtenus et l'objectif qui reste à atteindre

Légende:

| | |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En retard | Adoption par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination de la Stratégie et du plan d'action pour l'autonomisation des femmes |
| Presque dans les temps | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays qui ont adopté des principes assurant l'égalité d'accès des femmes aux actifs productifs • Nombre de pays où existent des principes et des stratégies pour protéger les groupes de femmes les plus vulnérables sur le plan économique • Nombre d'entreprises où la direction s'est engagée à appuyer les Principes d'autonomisation des femmes • Nombre de pays qui reproduisent des modèles de services adaptés à l'égalité de sexes (transports, équipements collectifs, eau, énergie solaire, etc.) |

Nombre de pays recevant un appui dans le domaine prioritaire 2

Dépenses de programme en 2012 pour le domaine prioritaire 2

67

37 millions de dollars É.-U.

27. Dans 20 pays ou zones¹³, ONU-Femmes a continué d'appuyer la création de services adaptés à l'égalité des sexes en ce qui concerne, entre autres, les marchés et l'infrastructure, les technologies, l'eau, les terres, le crédit et l'énergie renouvelable. C'est ainsi qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Entité a appuyé une initiative pour la sécurité des marchés qui permet au montant des achats d'être encaissé électroniquement, ce qui évite la corruption subie jusque-là et permet l'amélioration des mesures favorisant la sûreté des entrepreneuses. En raison du succès de ce modèle, il a été décidé de l'étendre aux marchés de trois grandes villes en 2013.

28. Les programmes prévoient de plus en plus le développement de compétences permettant de gérer des systèmes de conservation de l'énergie pour faire face au changement climatique et contribuer à la conservation de l'environnement¹⁴. Au Mozambique, par exemple, 100 femmes ont appris à produire des fours économisant l'énergie pour améliorer les moyens de subsistance et lutter contre la consommation excessive de bois de feu. L'Entité a appuyé aussi des femmes de collectivités pauvres en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour qu'elles reçoivent une formation faisant d'elles des techniciennes solaires au Barefoot College, en Inde. C'est ainsi que des femmes venues de République-Unie de Tanzanie formées de cette façon sont rentrées chez elles pour installer des dispositifs alimentés à l'énergie solaire qui éclairent jusqu'à 200 ménages ruraux dans des zones reculées.

¹³ Burkina Faso, Chili, Côte d'Ivoire, État palestinien, Géorgie, Inde, Jordanie, Mali, Maroc, Monténégro, Mozambique, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Serbie, Sud-Soudan, Tadjikistan et Zimbabwe.

¹⁴ Plus précisément, à Fidji, en Inde, au Maroc, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan du Sud.

29. L'Entité s'est attachée à accroître l'appui aux femmes souffrant le plus d'exclusion, comme les femmes rurales ou autochtones et les femmes migrantes, les femmes déplacées de l'intérieur et les femmes touchées par des conflits, en s'employant à améliorer les capacités de l'État à leur offrir des possibilités, un mentorat et une assistance pour la création d'entreprises. Dans l'État plurinational de Bolivie, un programme conjoint de l'ONU a appuyé plus de 5 000 entrepreneuses autochtones pour qu'elles obtiennent plus de 4 millions de dollars de capital de lancement, ce qui a représenté un accroissement de 50 % de leurs revenus. Plus de 4 000 femmes ont été formées dans les domaines de la gestion, des techniques et des droits civils et 12 342 femmes et leurs familles ont reçu une carte d'identité. En Géorgie, en République de Moldova et au Tadjikistan, ONU-Femmes a œuvré avec des autorités locales pour appuyer la conception de services et la formation de fonctionnaires à la mise en place de services d'information économique intégrée financés publiquement, qui ont été étendus en 2012. En République de Moldova, 2 500 femmes ont pu accéder aux services des Bureaux pilotes d'information et de services conjoints, ce qui a incité le premier ministre à promulguer un décret créant de tels bureaux dans tout le pays. Au Tadjikistan, plus de 14 000 femmes qui étaient traditionnellement exclues ont bénéficié de services améliorés dans leur collectivité grâce à des équipes mobiles et des équipes de district. En Inde, ONU-Femmes a contribué à la publication pour tout le pays, par le ministre du développement rural, de principes prévoyant que 50 % des superviseurs sur les lieux de travail devaient être des femmes, que des cartes d'identité professionnelles devaient être remises aux femmes célibataires et que les groupes de femmes devaient participer à la mise en œuvre d'un grand programme de garantie de l'emploi public en zone rurale. En Serbie, ONU-Femmes s'est engagée avec succès pour l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit aux entrepreneuses dans le cadre du Fonds de développement de la République.

30. En 2012, 292 entreprises dans 17 pays ¹⁵ ont signé les Principes d'autonomisation des femmes concernant la responsabilité sociale des entreprises pour l'égalité des sexes, qui a l'appui de l'Entité. Sur la base de ses relations avec des institutions économiques et financières régionales, l'Entité, en Amérique latine, a mis en place des accords pour le développement de capacités et l'appui à une intégration de l'égalité des sexes avec la Banque latino-américaine de développement, la Banque centraméricaine d'intégration économique et le Réseau de microfinancement en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Les changements d'orientation apportés à ce dernier ont eu un impact sur 128 institutions affiliées de microfinancement comptant plus d'un million de clients, dont 58 % sont des femmes.

31. Au niveau mondial, l'Entité a continué d'intervenir auprès du Forum mondial sur la migration et le développement pour appuyer la mise au point d'outils de protection sociale et une législation tenant compte de l'égalité des sexes dans l'intérêt des travailleurs domestiques migrants et elle a contribué à préparer le Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement qui doit avoir lieu en octobre 2013. Elle a œuvré avec l'OIT pour renforcer la dimension égalitaire à la Conférence internationale du travail de 2012 et dans sa Recommandation No. 202 concernant les socles de protection sociale. En collaboration avec l'Organisation des

¹⁵ Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, Inde, Italie, Japon, Liban, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Singapour, Suisse, Turquie et Viet Nam.

Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Entité a lancé un programme mondial conjoint pour promouvoir l'autonomisation des femmes rurales.

Mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes et des filles

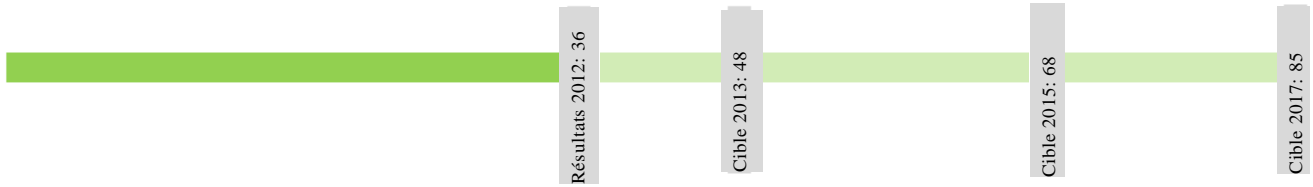
32. En 2012, ONU-Femmes a appuyé 85 pays dans leurs efforts pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes (voir figure IV). Elle a aussi continué de fournir un appui aux réformes du droit et des principes concernant la violence à l'encontre des femmes et des filles en justifiant ces changements par des faits et en ménageant des espaces politiques pour amplifier ce que disent les femmes. Des plans nationaux d'action visant à mettre fin à la violence dont les femmes sont victimes ont été approuvés dans six pays auxquels ONU-Femmes fournit un appui¹⁶ et des textes législatifs nouveaux ou modifiés concernant diverses formes de violence ont été adoptés par 15 pays recevant un tel appui¹⁷, y compris concernant le harcèlement sur les lieux de travail, la violence domestique, le fémicide, les attaques à l'acide et les délits sexuels. Au Viet Nam, par exemple, le gouvernement a inclus deux nouveaux objectifs concernant la violence domestique dans sa stratégie de développement de la famille à l'horizon 2020. Au Kirghizistan, ONU-Femmes a contribué à faire modifier le code pénal pour qu'il punisse davantage les enlèvements des futures épouses. Au Sierra Leone, après qu'ONU-Femmes eut appuyé les efforts nationaux de promotion et de développement des capacités, le gouvernement a adopté une loi sur les infractions dans le domaine sexuel pour répondre aux défenseurs de l'égalité des femmes et aux associations de femmes qui jugeaient la législation existante insuffisante. La nouvelle loi prévoit des peines d'emprisonnement d'au moins 15 ans alors qu'elles étaient de 2 ans auparavant

¹⁶ Ex-République yougoslave de Macédoine, Indonésie, Maldives, Sierra Leone, Timor-Leste et Uruguay.

¹⁷ Bolivie (État plurinational de), Cap-Vert, Colombie, Guatemala, Inde, Kenya, Kirghizistan, Maldives, Mexique, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Sénégal, Sierra Leone et Viet Nam.

Figure IV**Mettre fin à la violence à l'encontre des femmes : trajectoire conduisant à l'objectif**

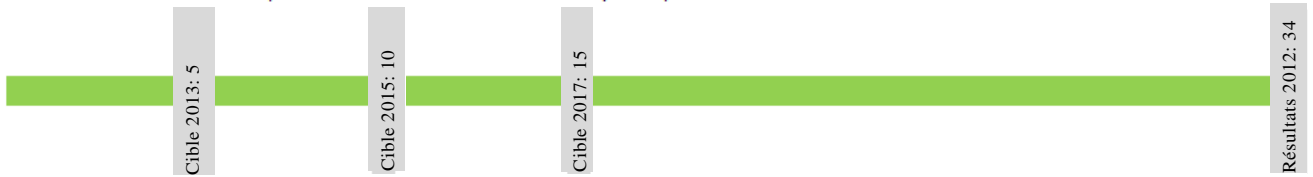
Nombre de pays qui ont adopté une législation, des principes et des stratégies face à la violence à l'encontre des femmes et des filles



Nombre de pays qui adoptent des plans nationaux d'action pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles



Nombre de pays qui appliquent des normes pour la fourniture de services face à la violence à l'égard des femmes et des filles



Nombre de pays où les femmes appartenant à des groupes d'exclus influencent les principes de sorte qu'ils prévoient des mesures spéciales pour ces groupes



Note : Là où la nuance sombre d'une couleur représente les résultats obtenus en 2012, la nuance claire indique l'écart entre les résultats obtenus et l'objectif qui reste à atteindre

Légende:

| | |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Presque dans les temps | Nombre de pays qui adoptent des plans nationaux d'action pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles |
| Dans les temps | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays qui ont adopté une législation, des principes et des stratégies pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles • Nombre de pays qui appliquent des normes pour la fourniture de services visant à réagir à la violence à l'égard des femmes et des filles • Nombre de pays dans lesquels les femmes appartenant à des groupes d'exclus influencent les principes de sorte qu'ils prévoient des mesures spéciales pour ces groupes |

Nombre de pays recevant un appui dans le domaine prioritaire 3

Dépenses de programme en 2012 pour le domaine prioritaire 3

85

43 millions de dollars É.-U.

33. ONU-Femmes a appuyé l'amélioration de la fourniture et de la qualité des données, entre autres au sujet du comportement des gens et de la façon dont ils perçoivent la violence à l'encontre des femmes et dont est mesurée l'efficacité des interventions contre cette violence dans 21 pays/zones¹⁸. En Bosnie-Herzégovine, par exemple, l'agence nationale de statistique, en partenariat avec ONU-Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le réseau interinstitutions sur les femmes et l'égalité des sexes ont effectué leur première enquête transversale sur la violence à l'encontre des femmes pour étayer par des données la formulation d'orientations et de stratégies visant à mettre en œuvre la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

34. Forte de l'amélioration qu'elle était parvenue à apporter à des cadres normatifs et juridiques, ONU-Femmes a intensifié son appui à la fourniture de meilleurs services dans 30 pays ou zones¹⁹. En œuvrant de plus en plus dans le cadre d'une programmation conjointe, ONU-Femmes a obtenu un appui coordonné et plurisectoriel de l'ONU, de gouvernements et d'organisations non gouvernementales. Au Maroc, par exemple, un mécanisme de coordination intersectoriel qui dépend du ministère de la justice et auquel participent 13 départements a été institutionnalisé ; il est le résultat d'un mécanisme de

¹⁸ Afghanistan, Albanie, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Cap-Vert, État palestinien, Guatemala, Honduras, Mexique, Maroc, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Serbie, Soudan, Uruguay, Viet Nam et Zimbabwe.

¹⁹ Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Brésil, Burundi, Cap-Vert, Colombie, Côte d'Ivoire, État palestinien, Éthiopie, Guatemala, Haïti, Îles Salomon, Inde, Kenya, Maroc, Mozambique, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Soudan, Soudan du Sud, Thaïlande, Tunisie, Viet Nam, Zimbabwe et Kosovo.

coordination intersectoriel, ce qui indique que le gouvernement entend fortement le diriger.

35. En 2012, l'Entité a fourni un appui à des centres et abris pour les survivantes de violences dans 11 pays ou zones²⁰ et pour un accroissement des capacités de réaction de la police dans 6 pays²¹. C'est ainsi qu'en Argentine, elle a participé à un programme conjoint pour développer les services du Bureau chargé des affaires de violence au foyer de la Cour suprême qui, en 2012, a fourni des services à 13 249 survivantes de violences domestiques. Elle a participé à un programme conjoint de l'ONU concernant l'égalité des sexes qui aide l'État palestinien à institutionnaliser de nouvelles normes par le biais d'un système national de services de protection pour les survivantes de violences domestiques. Pour commencer, en 2012, l'État palestinien a mis en place les premiers services d'ensemble dans la Bande de Gaza.

36. En partenariat avec ONU-Habitat et avec l'UNICEF, le Programme mondial de l'Entité pour la sécurité et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles a continué d'appuyer des approches modèles pour qu'elles soient reproduites. En 2012, le ministère égyptien du logement, des équipements publics et du développement urbain a incorporé des audits de la sûreté des femmes à sa planification urbaine, donnant aux femmes locales les moyens d'évaluer les conditions de sécurité dans leur quartier et de collaborer avec les autorités locales à la planification urbaine. À Rio de Janeiro, des techniques de recensement sous la conduite de la population locale ont servi à identifier les risques pour la sécurité dans les 10 favelas les plus dangereuses, en confiant aux femmes et aux adolescentes des smartphones pour qu'elles signalent les risques, dus par exemple à des défauts de l'infrastructure, à des itinéraires mal éclairés pour les piétons ou à l'absence d'éclairage. À Quito, l'ordonnance municipale sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles a été étendue à la violence dans les espaces publics à la suite d'une campagne consacrée à des lettres de femmes et appuyée par l'Entité dans le cadre de laquelle 10 000 lettres ont été envoyées aux autorités exécutives et judiciaires équatoriennes. Conformément à son mandat universel, l'Entité a aussi eu des activités avec des villes de pays développés, avec pour résultat que Dublin s'est officiellement jointe à l'initiative au début de 2013 par une cérémonie commune à laquelle ont assisté le Lord Maire de Dublin et la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes.

37. L'Entité a aussi consacré de l'attention aux femmes et aux filles qui souffrent de formes multiples de discrimination. Au Mexique, sa collaboration avec la Commission nationale pour la promotion des peuples autochtones a conduit à développer le projet de maisons pour les femmes autochtones (Casas de la Mujer Indígena) après le succès d'un projet pilote. Il existe maintenant 19 maisons de ce type dans 12 États où les femmes victimes de violence domestique trouvent un soutien pratique et psychologique. Pour les jeunes, l'Entité a mis au point un programme d'éducation parascolaire avec l'Association mondiale des guides et des éclaireuses pour mettre au point un programme d'éducation extrascolaire sur l'élimination de la violence à l'égard des filles ; ce programme a été essayé en 2012 et entièrement développé en 2013.

²⁰ Afghanistan, Burundi, État palestinien, Éthiopie, Guatemala, Îles Salomon, Maroc, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie et Tunisie.

²¹ Éthiopie, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Kenya, République dominicaine et Thaïlande.

38. ONU-Femmes a continué de coordonner la campagne du Secrétaire général « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ». En 2012, elle a entrepris des activités aux niveaux mondial, régional et national, entre autres elle a lancé le réseau mondial de jeunes UNITE en obtenant la participation de nouveaux militants pour la jeunesse en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Amérique latine ainsi que dans les Caraïbes, et en mobilisant de nouveaux responsables masculins dans toutes les régions. Sa principale initiative mondiale au service de la campagne « Dites non – tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » a donné lieu à plus de 2 millions d'actions supplémentaires entreprises par des particuliers pour lutter contre la violence en 2012 et a attiré 200 nouveaux partenaires de la société civile.

39. Au cours des préparatifs de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, l'Entité a lancé l'initiative mondiale COMMIT qui invite instamment les gouvernements à s'engager à son profit par des actions pour faire cesser la violence à l'encontre des femmes. À la fin de 2013, 49 pays de toutes les régions avaient promis d'agir dans ce sens. C'est ainsi que de nombreux pays se sont engagés à ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes

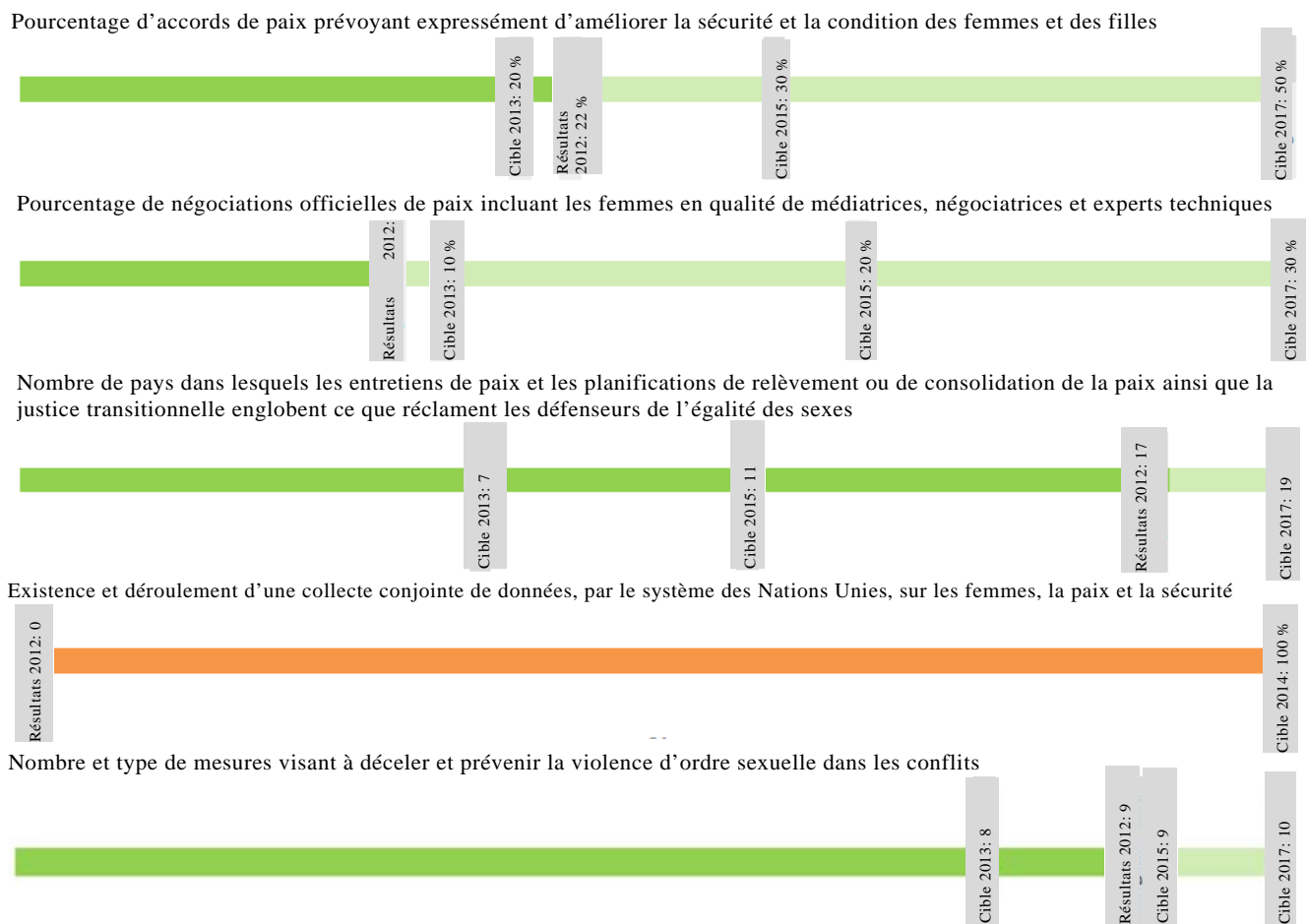
40. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes a achevé en 2012 son seizième cycle annuel d'octroi de subventions après avoir examiné 2 210 demandes. La participation de 18 organismes des Nations Unies à cet examen a mis en évidence le caractère interinstitutions de ce fonds et l'engagement à son profit d'organismes et organes du système. En 2012, le Fonds a accordé de nouvelles subventions d'un montant total de 8,4 millions de dollars pour 12 initiatives dans 19 pays, y compris sa première subvention à la Libye. Les nouvelles subventions devraient aller à près d'un million de bénéficiaires d'ici à 2015. À la fin de 2012, les activités du Fonds incluaient 95 programmes, dans 85 pays ou territoires, et représentaient une valeur totale de 63,5 millions de dollars. C'est ainsi qu'un programme dans plusieurs pays appuyé par le Fonds pour prévenir la violence à l'encontre des femmes et axé sur les hommes et les garçons a été mis en œuvre sous la conduite de l'Instituto Promondo au Brésil, au Chili, en Inde et au Rwanda et a appliqué une méthode d'évaluation d'impact. Au Brésil, un tournoi de football s'étalant sur cinq mois a complété des ateliers d'éducation de 15 semaines et a donné l'occasion de faire connaître leur teneur aux collectivités.

41. Pour participer à ce tournoi de football, les hommes devaient assister à un atelier au moins par semaine. Le bilan a montré qu'à la suite de ces ateliers et de cette campagne, 10 % des hommes n'ont plus été d'accord avec le dicton selon lequel il y a des moments où les femmes méritent d'être battues. Quatre-vingt-douze pour cent des participants à la coupe ont déclaré avoir parlé des thèmes de la campagne avec d'autres personnes. Le projet a reçu le prix Nike/Change Makers pour utiliser les sports afin de mobiliser des hommes et des garçons contre la violence à l'égard des femmes.

Renforcer les responsabilités des femmes dans les domaines de la paix, de la sécurité et de l'action humanitaires

42. En 2012, ONU-Femmes a œuvré pour la paix, la sécurité et les ripostes humanitaires par des partenariats avec le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU, le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix pour apporter un appui à 17 pays. Avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, ONU-Femmes a pris la tête de la mise en œuvre du Plan d'action en sept point du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix (voir figure V).

Figure V
Paix et sécurité : trajectoire conduisant à l'objectif



Note : Là où la nuance sombre d'une couleur représente les résultats obtenus en 2012, la nuance claire indique l'écart entre les résultats obtenus et l'objectif qui reste à atteindre.

Légende:

| | |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Presque dans les temps | Une collecte de données conjointe par le système des Nations Unies, concernant des indicateurs relatifs aux femmes, à la paix et la sécurité, est en place et effective |
| Dans les temps | <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'accords de paix incluant des dispositions spéciales pour améliorer la sécurité et la condition des femmes et des filles • Pourcentage de négociations officielles de paix auxquelles des femmes participent en qualité de médiatrices, de négociatrices et d'experts techniques • Nombre de pays dans lesquels les entretiens de paix, la planification de la consolidation du relèvement ou de la paix et la justice transitionnelle tiennent compte des exigences des défenseurs de l'égalité des sexes • Nombre et types de mesures permettant de déceler et de prévenir la violence sexuelle dans les conflits |

Nombre de pays recevant un appui dans le domaine prioritaire 4

Dépenses de programme en 2012 pour le domaine prioritaire 4

37

25 millions de dollars É.-U.

43. Les élections après des conflits ont particulièrement appelé l'attention. En Libye, la commission électorale a adopté un quota pour les femmes avant les premières élections qui ont suivi le conflit en 2012. Fortes de ce quota et de la mobilisation de la société civile, des femmes ont remporté 32 des 200 sièges au Parlement. À la suite de l'appui accordé aux femmes au Timor-Leste, entre autres au mécanisme national pour les femmes, aux candidates, au groupe des femmes parlementaires, aux autorités électorales et aux organismes de la société civile qui ont encouragé les femmes à voter et à se porter candidates aux élections présidentielles et parlementaires de 2012, le pourcentage de sièges au Parlement attribués à des femmes a progressé de 29 à 38 % en 2012. De même, la proportion de candidates dans les partis politiques, auparavant de 25 %, a atteint 36 % à la suite d'une modification du droit électoral stipulant qu'un tiers des candidats inscrits sur les listes des partis devaient être des femmes.

44. ONU-Femmes a appuyé une réforme constitutionnelle dans cinq pays qui se trouvaient en transition en 2012²². Au Soudan du Sud, les efforts de promotion déployés par ONU-Femmes ont contribué à l'adoption du décret présidentiel qui a nommé 25 femmes (27 % de tous les membres) à la Commission nationale de révision de la constitution, soit plus que le quota adopté en 2011. L'Entité a aussi apporté un appui technique pour une analyse de la Constitution de transition sous l'angle de l'égalité des sexes, analyse qui a conduit à un ensemble de recommandations concernant, entre autres, le relèvement du seuil de participation politique des femmes de 25 à 50 %. Au Zimbabwe, elle a aussi appuyé des

²² Égypte, Haïti, Soudan, Soudan du Sud et Tunisie.

partenaires de premier plan pour la réforme, y compris la Commission parlementaire chargée de la constitution, a appuyé le premier groupe de pression composé de femmes, a apporté un appui technique pour que la constitution soit libellée dans le sens de l'égalité des sexes et a aidé des déléguées à se préparer à participer à la deuxième Conférence nationale des parties prenantes chargée de revoir le projet de constitution. Le résultat a été que ce projet a repris la majorité des exigences des Zimbabwéennes, a consacré l'égalité des sexes en tant que principe fondamental et n'a inclus aucune des dispositions discriminatoires précédentes à l'égard des femmes.

45. Un programme mis en œuvre conjointement avec la Fondation suisse pour la paix et le Département des affaires politiques pour former des médiatrices a été mis en œuvre à Abuja en 2011 et a donné aux participantes des outils leur permettant d'engager des dialogues politiques, entre autres dans les entretiens qui ont eu lieu à Ouagadougou en 2012 au sujet du Mali, et de s'employer pour que les questions d'égalité des sexes, particulièrement la violence à l'encontre des femmes, soient traitées, par exemple dans la « Déclaration solennelle sur la situation au Mali », adoptée par la dix-neuvième session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba les 15 et 16 juillet 2012.

46. ONU-Femmes a facilité deux réunions du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et des Palestiniennes, au cours desquelles des femmes ont exposé leurs vues sur l'impact du conflit et de l'occupation sur elles. En Géorgie, l'Entité a facilité des rencontres entre des délégués aux entretiens de paix à Genève et des organisations de femmes. Elle a aussi appuyé la participation de groupes nationaux de femmes à des conférences de donateurs pour l'Afghanistan, le Burundi, la République Centrafricaine et le Soudan du Sud, en mettant en avant les ordres de priorité des femmes pour les promesses de financement du relèvement après le conflit. Par exemple, la Déclaration adoptée à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan a souligné qu'il importait que des organismes de la société civile et des groupes de femmes participent à l'appui au processus de paix. Au Sierra Leone, elle a apporté son assistance aux quatre principaux membres de la Cour spéciale, toutes des femmes, pour qu'elles fassent un rapport au Conseil de sécurité qui a été ainsi conduit à déclarer à la presse combien il importait que les femmes occupent des postes de premier plan dans les institutions judiciaires internationales.

47. Des services d'experts concernant l'égalité des sexes ont été mis à la disposition de pays en transition pour appuyer leurs orientations nationales, leurs lois et la consolidation de la paix de sorte qu'elles respectent l'égalité des sexes. C'est ainsi que le déploiement d'une spécialiste de cette égalité pour l'évaluation des besoins au Yémen après un conflit a facilité l'intégration des grandes priorités concernant l'emploi, l'éducation et la santé des femmes dans les plans nationaux. En Guinée et au Soudan du Sud, des conseillers ont appuyé les équipes de pays pour intégrer l'égalité des sexes dans les programmes de consolidation de la paix. En Guinée, le résultat a été que des organisations de femmes de la société civile ont accepté un plan de travail conjoint pour les élections à venir. La mission d'appui des Nations Unies en Libye a aussi obtenu des services d'experts qui ont permis d'inclure les principes d'égalité des sexes dans la loi électorale et de réunir des éléments de preuve pour appuyer l'intégration de cette égalité dans le mandat de la mission.

48. L'Entité a déployé des enquêteurs spécialistes des crimes sexuels et des crimes contre les femmes auprès des commissions d'enquête internationales indépendantes en Libye et en République arabe syrienne : il a été possible ainsi de réunir une documentation sur les crimes à l'encontre des femmes liés aux conflits. Vingt-deux experts judiciaires ont été formés pour enquêter sur les crimes à l'encontre des femmes en droit international et ils ont été inscrits dans un fichier d'ONU-Femmes en vue de leur déploiement rapide.

49. En partenariat avec le Département des opérations de maintien de la paix, en 2012 ONU-Femmes a mis la dernière main à la formation, sur la base de scénarios, de soldats de la paix par des cours contre la violence sexuelle liée à des conflits. Cette formation a été incluse dans les programmes de formation du Département des opérations de maintien de la paix et de l'Union européenne et a servi pour des cours destinés aux chefs de contingents et à la haute direction de missions. Elle a eu lieu en Inde et au Népal et à l'intention de soldats de la paix argentins et uruguayens dans le cadre d'un cours conjoint. À l'issue de ces formations, l'Argentine, le Brésil et l'Inde ont tous trois intégré des modules à d'autres cours. À ce jour, environ 300 militaires ont été formés. Au Népal, la formation reposant sur des scénarios a été dispensée à quatre contingents complets qui étaient prêts à être déployés pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), ce qui est une garantie de résultats concrets pour les femmes dans les situations de conflits.

50. ONU-Femmes a œuvré avec l'ONU et des partenaires de la société civile pour appeler et aider des gouvernements et des entités à concevoir, arrêter ou mettre en œuvre des plans nationaux d'action dans 15 pays/zones²³ au sujet des femmes, de la paix et de la sécurité, ainsi que deux plans régionaux dans ce domaine.²⁴ Au Kenya, le plan final a été approuvé et, en Géorgie, le ministère de la défense a adopté un décret pour appuyer la mise en œuvre du plan national d'action. Les capacités de mise en œuvre nationales et régionales ont aussi été améliorées par un cours sur Internet à l'intention de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique. Depuis que ce cours a été annoncé en octobre 2011, plus de 6 000 personnes s'y sont inscrites, dont des militaires et des policiers, des fonctionnaires et des membres de la société civile. Avec l'appui d'ONU-Femmes, le Japon a inclus dans son plan national d'action une perspective d'égalité des sexes et de riposte humanitaire dans les situations postérieures à des catastrophes naturelles.

51. L'Entité a établi la note d'orientation technique intégrée sur une réforme du secteur de la sécurité répondant aux exigences d'égalité des sexes qui a été adoptée par l'ONU en tant qu'orientation à l'échelle du système des Nations Unies pour garantir que les besoins et les capacités des femmes soient pleinement pris en compte dans la planification et l'exécution des réformes de la sécurité appuyées par l'ONU.

²³ Afghanistan, Cambodge, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Indonésie, Japon, Kenya, Kosovo, Kirghizistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Corée, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Soudan du Sud, Thaïlande et Kosovo.

²⁴ Stratégie régionale du Plan régional pour le Pacifique et de la Ligue des États arabes.

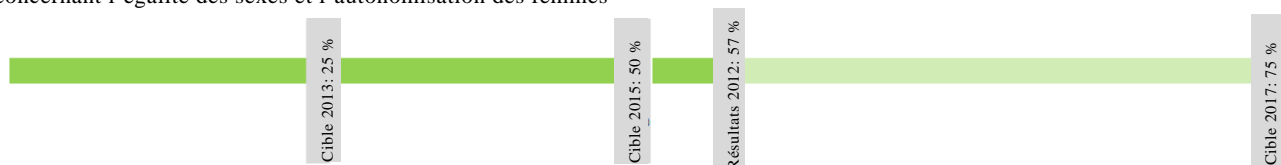
Renforcer l'adaptation des plans et des budgets aux exigences d'égalité entre les sexes

52. En 2012, L'Entité a appuyé 65 pays dans leurs efforts pour introduire ou affirmer une perspective d'égalité de sexes dans leurs plans, budgets ou cadre de suivi des résultats concernant leur développement national, sectoriel et local (voir figure VI). Cinq pays ont signalé qu'ils avaient accru les crédits budgétaires pour l'égalité des sexes aux niveaux national ou local. Toujours en 2012, l'Équateur a de nouveau montré les meilleurs exemples de progrès en allouant 2,6 milliards de dollars pour la mise en œuvre de politiques d'égalité des sexes, alors que le montant correspondant en 2011 avait été de 1,4 milliard de dollars. Des augmentations budgétaires accrues ont aussi été décidées au Mexique, au Népal, en Uruguay et au Zimbabwe en raison de réformes du budget et de la planification entreprises les années précédentes avec un appui technique d'ONU-Femmes.

Figure VI

Planification et budgétisation nationales : trajectoire conduisant à l'objectif

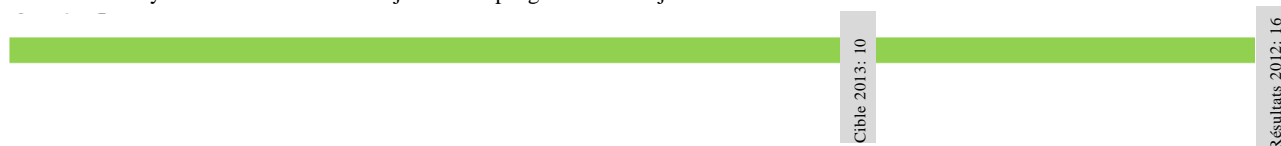
Pourcentage de pays recevant un appui d'ONU-Femmes dont les plans nationaux prévoient des ordres de priorité et des budgets concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



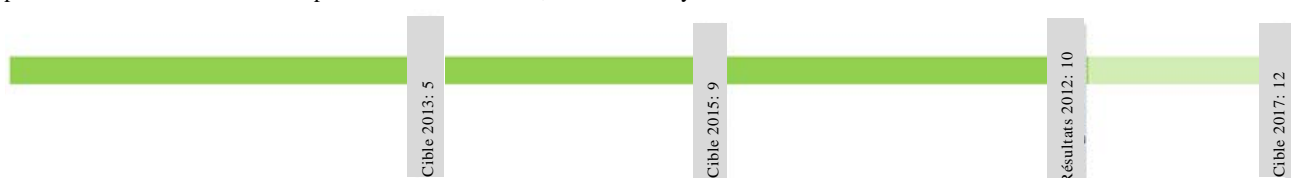
Nombre de pays ayant des systèmes pour repérer et publier les crédits alloués à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes



Nombre de pays appuyés par ONU-Femmes et ses partenariats de collaboration qui produisent des analyses budgétaires décomposées par sexe, c'est-à-dire examinent et suivent les dépenses publiques consacrées à l'égalité des sexes, et ont des évaluations citoyennes ou des bilans conjoints des programmes conjoints



Pourcentage de pays recevant un appui d'ONU-Femmes où les femmes vivant avec le VIH participent aux mécanismes officiels de planification et de bilan de la riposte nationale au VIH, et ont les moyens de les influencer



Note : Là où la nuance sombre d'une couleur représente les résultats obtenus en 2012, la nuance claire indique l'écart entre les résultats obtenus et l'objectif qui reste à atteindre.

Légende:

Dans les temps

- Pourcentage de pays recevant un appui d'ONU-Femmes dont les plans nationaux prennent en compte les ordres de priorité et les budgets sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Nombre de pays ayant des systèmes pour repérer et faire connaître les crédits alloués pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Nombre de pays appuyés par ONU-Femmes et ses partenariats de collaboration qui produisent des analyses budgétaires décomposées par sexe, c'est-à-dire examinent et suivent les dépenses publiques consacrées à l'égalité des sexes, ont des évaluations des bénéficiaires (par exemple par des évaluations citoyennes) et des bilans conjoints des programmes conjoints
- Pourcentage de pays recevant un appui d'ONU-Femmes où les femmes vivant avec le VIH participent aux mécanismes officiels de planification et de bilan de la riposte nationale au VIH, et ont les moyens de les influencer

Nombre de pays recevant un appui dans le domaine prioritaire 5

Dépenses de programme en 2012 pour le domaine prioritaire 5

65

19 millions de dollars É.-U.

53. Dans 15 pays²⁵, les plans nationaux incluent des ordres de priorité et des budgets concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en 2012 du fait de l'appui d'ONU-Femmes. C'est ainsi que l'Entité a fourni une assistance technique et financière à l'Inde pour des consultations d'économistes féministes et a préparé des notes de politique générale qui ont été incluses dans le douzième plan quinquennal. Des résultats similaires ont été obtenus avec la stratégie de décentralisation nationale en République de Moldova, la stratégie nationale de développement économique et social pour la période 2013-2017 au Sénégal et l'ordre de priorité et programme d'action au Vanuatu. En Ouganda, une fiche de rendement nationale concernant l'égalité des sexes, conçue avec l'appui d'ONU-Femmes en tant qu'évaluation par l'Autorité nationale de planification, demande maintenant des comptes aux ministères, aux départements et à d'autres entités sur ce qu'ils font pour intégrer l'égalité des sexes aux cadres de planification.

54. En ce qui concerne le VIH/sida, ONU-Femmes a appuyé l'élaboration d'une nouvelle génération de plans stratégiques nationaux tenant compte de l'égalité des sexes et reposant sur les droits en Jamaïque, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au

²⁵ Bolivie (État plurinational de), Colombie, Équateur, Inde, Kirghizistan, Mali, Mozambique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Moldova, République démocratique populaire lao, Soudan du Sud, Thaïlande, Vanuatu et Viet Nam.

Rwanda²⁶. Au Kenya, par exemple, l'appui fourni par l'Entité à des réseaux de femmes vivant avec le VIH a en partie fait que l'Autorité nationale de coordination concernant le VIH a réservé des fonds pour ces femmes dans le cadre du projet « Guerre totale contre le VIH et le sida », initiative d'une valeur de 115 millions de dollars appuyée par la Banque mondiale.

55. Avec l'appui d'ONU-Femmes, 18 pays ont renforcé leurs systèmes permettant de suivre et de faire connaître les crédits réservés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes²⁷. En Éthiopie, le ministère des finances a inscrit l'adaptation à l'égalité des sexes parmi les critères d'approbation des budgets sectoriels. En ex-République yougoslave de Macédoine, le gouvernement a adopté une stratégie quinquennale de budgétisation adaptée à l'égalité des sexes ainsi qu'une modification des principes budgétaires pour inclure le calcul d'indicateurs décomposés par sexe mesurant l'efficacité et l'impact des programmes dans trois ministères pilotes. En Indonésie, une stratégie nationale pour une planification et une budgétisation tenant compte de l'égalité des sexes a été adoptée en 2012 : entre autres, elle recommande à tous les ministères et aux organismes publics aux niveaux national et sous-national de faire une analyse décomposée par sexe avant toute planification ou budgétisation.

56. Au Népal, le système d'information concernant la gestion budgétaire du Ministère des finances a été renforcé avec l'appui technique d'ONU-Femmes. Un ensemble de critères subsidiaires a été adopté pour indiquer plus précisément la proportion du budget qui vise directement l'égalité des sexes, la vise indirectement, ou n'a aucun effet sur elle. Le ministère des affaires fédérales et du développement local a adopté aussi des lignes d'orientation concernant l'égalité des sexes et l'inclusion sociale avec l'appui d'ONU-Femmes, du FNUAP et de l'UNICEF. Suivant ces lignes d'orientation, des organismes locaux ont maintenant affecté au moins 10 % de leur budget à l'autonomisation des femmes alors que la proportion correspondante en 2009 avait été de 5 %. Au niveau mondial, les efforts déployés par ONU-Femmes pour renforcer les capacités et les obligations de rendre compte concernant le financement de l'égalité des sexes ont conduit à inclure un indicateur de cette égalité dans le cadre général de surveillance du Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement.

IV. Fournir des résultats

Données et statistiques

57. En 2012, l'Entité a continué à souligner l'importance de données et de statistiques ventilées par sexe. En plus des exemples au sujet des pays déjà cités, elle a conçu l'initiative « Faits et données concernant l'égalité des sexes (Initiative EDGE) » avec la Division de statistique du Secrétariat, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et d'autres partenaires bilatéraux. Cette initiative est mise en œuvre avec les bureaux nationaux de statistique pour améliorer, sur la base des faits, la formulation des orientations

²⁶ À divers stade d'approbation.

²⁷ Afghanistan, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Égypte, Éthiopie, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Guatemala, Kenya, Kirghizistan, Maroc, Népal, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Uruguay et Zimbabwe.

par l'établissement plus large de statistiques sur la santé, l'éducation et l'emploi, et elle renforce les normes applicables aux statistiques sur l'égalité des sexes. ONU-Femmes a participé activement aussi au Groupe d'experts interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe qui a calculé un ensemble minimum de 52 indicateurs de cette égalité, approuvés par la Commission de statistique plus tard en février 2013.

Connaissances

58. ONU-Femmes a continué de développer son rôle de courtier des connaissances sur l'égalité des sexes. C'est ainsi qu'en 2012, des centres d'excellence régionaux dirigés par les pays et chargés de la budgétisation tenant compte de l'égalité des sexes en Égypte et au Maroc ont donné à des fonctionnaires de toutes les régions davantage de moyens à la fois par une formation dans le pays et par une coopération Sud-Sud. Le Centre virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles d'ONU-Femmes a continué à mettre des orientations correspondant à l'état des connaissances, des études de cas, une formation et d'autres outils dans plus de 65 langues à la disposition de plus de 500 000 usagers de 222 pays ou territoires. Une plateforme de connaissances a été créée sur Internet et Extranet et, à la fin de 2012, elle comptait 68 094 visites par jour, contre 7 431 en 2011.

Institutionnaliser une culture de la gestion, de l'établissement de rapports et de l'évaluation fondée sur les résultats

59. L'Entité a mis la dernière main à son manuel relatif aux programmes et aux opérations qui traite de tous les aspects de ceux-ci et inclut des lignes d'orientation concernant la gestion sur la base des résultats, en accord avec l'approche harmonisée des Nations Unies, en précisant que l'élaboration d'une théorie de changement fait partie intégrante de la formulation des programmes. Elle a entrepris son premier bilan à moyen terme de 62 plans de travail stratégiques aux niveaux des pays et des régions, et ce bilan a montré comment l'amélioration de la planification provoquait des changements dans les approches orientées vers de petits projets pour qu'elles deviennent plus stratégiques avec des objectifs à moyen et long terme.

60. En 2012, une tendance particulière qui s'est manifestée vers le renforcement des systèmes d'évaluation a favorisé l'approbation, par le Conseil d'administration d'ONU-Femmes, de la politique d'évaluation de l'Entité. Vingt-neuf évaluations décentralisées ont été achevées en 2012, dont 12 étaient des évaluations conjointes. Le plan stratégique d'ONU-Femmes prévoit que soient totalement respectées les réactions de la direction à toutes les évaluations achevées au plus tard à la fin de 2013. En 2012, 93 % (26 sur 28) de toutes les évaluations achevées ont inclus une réaction de la direction alors que la proportion en 2011 avait été de 62 %. Les résultats des évaluations faites par des entreprises et décentralisées ont mis en évidence des domaines se prêtant à une amélioration de l'organisation, particulièrement la gestion de l'information, la documentation et le renforcement des systèmes de suivi et de communication des résultats. D'autres informations sont données dans le rapport d'évaluation qui doit être soumis au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2013.

61. Les conclusions des évaluations de 2012 signalent qu'il faudrait que les apports de l'Entité au changement soient plus durables. Elles reconnaissent que les efforts déployés par l'Entité pour renforcer les organismes de la société civile ont ouvert une approche tout à fait particulière et utile. Néanmoins, la durabilité des efforts pour renforcer les partenaires de la société civile est menacée. Le travail de l'Entité a aussi été jugé adapté de manière homogène aux contextes et priorités des pays mais la maîtrise de la situation par toutes les parties prenantes nécessaires est apparue poser des difficultés, dues parfois à l'inégalité de sa présence au niveau national, ce qu'un renforcement de l'appui au niveau local cherche à corriger. ONU-Femmes a été considérée comme ayant bien travaillé par le biais des mécanismes de coordination, particulièrement des programmes conjoints.

Mobiliser et agir pour que des ressources adéquates soient réunies

62. La difficulté principale en 2012, et la plus grande qu'ONU-Femmes prévoit à l'avenir, est la mobilisation des ressources. L'appui politique annoncé et bien accueilli au travail de l'Entité ne s'est pas traduit sur le plan financier alors que le climat dans ce domaine était difficile, que le financement de l'architecture au service de l'égalité des sexes restait structurellement insuffisant et que les augmentations portaient de niveaux faibles. Certes, le nombre des donateurs a augmenté et l'Entité a obtenu quelque succès en obtenant des financements par effet de levier et en constituant de nouveaux partenariats avec le secteur et des fondations privés, mais il s'en est fallu d'un montant appréciable pour que les objectifs de financement soient atteints alors qu'ils avaient été réduits pour 2012 et 2013. Étant donné la mission confiée à l'Entité, sa dépendance à l'égard des contributions volontaires et l'importance pour elle d'atteindre des résultats dans ses premières années d'existence, un changement de cap est nécessaire par lequel les donateurs établiraient un ordre de priorité et définiraient un niveau minimal de ressources beaucoup plus élevé et conforme à cet ordre concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Sans accroissement des contributions, les ressources mises à la disposition de l'Entité ne suffiront pas pour qu'elle s'acquitte de sa mission.

63. En tout, les ressources réunies ont atteint 113,8 millions de dollars pour les ressources de base et 93,7 millions de dollars pour les autres (dont 5,9 millions pour le Fonds pour l'égalité des sexes et 10,4 millions pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes), soit 9 % de moins que le montant recueilli en 2011.

64. En 2012, on a constaté une augmentation des ressources de base fournies à l'Entité par cinq des dix donateurs principaux que sont l'Australie, le Danemark, les États-Unis d'Amérique, la Finlande et la Suisse. Globalement, 33 États Membres ont accru leurs contributions aux ressources de base, dont un tiers par des promesses sur plusieurs années. La base des donateurs s'est aussi élargie. En 2010, six donateurs ont fourni 80 % des ressources de base, alors qu'en 2012 ils ont été treize à le faire. La Suisse et l'Allemagne ont commencé aussi à faire des dons au Fonds pour l'égalité des sexes. Néanmoins, ces progressions n'ont pas pu compenser la baisse de près de 28 millions de ressources de base provenant de certains des principaux donateurs de l'Entité.

65. ONU-Femmes a continué de développer les capacités de ses 18 comités nationaux. Globalement, ceux-ci ont apporté 909 000 dollars en 2012, tout en faisant appel aux gouvernements pour qu'ils accroissent leurs contributions.

66. ONU-Femmes a agi en 2012 pour améliorer la qualité des rapports aux donateurs, entre autres par des formations sur le terrain et l'établissement de plateformes électroniques et de documents d'orientation.

V. Efficacité de l'organisation et de l'édification institutionnelle

67. L'Entité a nettement amélioré l'efficacité de son organisation en 2012. En début d'année, elle avait 17 bureaux avec une représentation complète. En fin d'année, et conformément à son Plan stratégique et à l'architecture régionale approuvée par le Conseil d'administration, le nombre des bureaux atteignait 55, dont 49 bureaux de pays et 6 bureaux desservant plusieurs pays. L'Entité a ouvert aussi trois nouveaux bureaux régionaux, trois autres étant prévus pour 2013 (au moment où le présent rapport est publié, il existe maintenant quatre bureaux). Ces progrès sont allés de pair avec des modalités de travail visant à améliorer les activités de l'Entité au niveau des pays, entre autres par une délégation de pouvoir, notamment en matière financière et pour l'approbation des projets par les représentants de l'Entité, ainsi que par une large décentralisation, avec des postes du Siège déplacés vers les pays. Ces changements de fonctionnement ont été exposés dans le nouveau manuel concernant les programmes et les opérations qui a été publié et communiqué à tout le personnel, entre autres à l'occasion de formations concernant la direction et l'exécution du travail de l'Entité.

68. L'architecture régionale, qui définit la structure mondiale d'ONU-Femmes et ses besoins de financement correspondants, a été approuvée par le Conseil d'administration en novembre 2012. Le cadre de contrôle interne de l'Entité au Siège et dans les bureaux locaux a été mis en place. À l'intérieur de ce cadre, de nouvelles conditions de délégation de pouvoir ont été appliquées pour définir les principes et les modalités à ce sujet. Des pouvoirs accrus ont été délégués aux représentants de l'Entité au niveau des pays au titre de la décentralisation conforme à la nouvelle architecture régionale.

69. Parallèlement, ONU-Femmes a créé un cadre juridique applicable en cas de non-respect du code de conduite de l'ONU et a publié des principes qui protègent de la rétorsion et interdisent le harcèlement et l'abus de pouvoir.

70. Les Normes comptables internationales pour le secteur public sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2012 et forment la base des nouveaux états financiers normalisés de l'Entité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 et les rapports aux donateurs. Le principe de recouvrement des coûts appliqué par l'Entité a été approuvé par le Conseil d'administration, à l'issue d'une collaboration avec le FNUAP, l'UNICEF et le PNUD, pour coordonner l'approche à un budget intégré pour la période 2014 -2017.

71. Suivant la recommandation énoncée dans le rapport du Secrétaire général intitulé «Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain» (A/57/365), l'Entité a intégré les principes de responsabilisation à son manuel concernant les programmes et les opérations, en

présentant les rôles et les attributions de chaque membre du personnel en matière de sécurité.

72. La gestion stratégique des ressources humaines et le recrutement aux postes de premier plan sont demeurés au premier rang des priorités en 2012. En tout, 174 personnes ont été recrutées au niveau international et au Siège. Après l'approbation de l'architecture régionale par le Conseil d'administration, des lignes d'orientation concernant les ressources humaines ont été publiées au sujet des modifications de la gestion qui concernent ces ressources.

73. ONU-Femmes a mis en place une nouvelle approche en matière d'audit ainsi que des lignes d'orientation révisées pour l'audit des projets mis en œuvre et exécutés au niveau national. Cette approche et ces lignes d'orientation ont servi à l'audit annuel mondial de ces projets. L'approche nouvelle rend l'audit plus transparent en commençant par une détermination objective des projets d'ONU-Femmes auxquels il est appliqué suivant un modèle de choix des pays reposant sur le risque. Cet audit des projets est resté indépendant, un commissaire au compte au niveau mondial étant chargé de faire l'audit des projets sélectionnés exécutés au niveau national.

74. L'Entité a continué de tirer parti des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer son efficacité. Parmi les systèmes appliqués pour simplifier et faciliter la collecte et la diffusion de données, on peut citer l'automatisation de l'établissement des rapports pour les donateurs; le système d'appel à propositions pour le Fonds; les systèmes de comptes rendus pour le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et des portails d'évaluation de l'égalité des sexes ont aussi été créés. Le système ATLAS de planification des ressources des entreprises a été amélioré par une meilleure efficacité des processus, y compris un module en libre-service concernant les droits à prestations du personnel. Un nouveau service commercial de visioconférence a été mis en place dans des conditions de rentabilité pour permettre de moins voyager sans avoir à investir du capital dans du matériel de télécommunications.

VI. Recettes et dépenses*

75. ONU-Femmes a dressé les états financiers conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public pour la première fois en 2012. L'adoption de ces normes l'a obligée à modifier sensiblement ses règles comptables antérieures, entre autres à établir les états financiers sur une base annuelle conformément à ces normes, alors qu'auparavant ces états étaient établis selon une comptabilité de caisse conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies.

76. L'objectif des recettes d'ONU-Femmes était de 150 millions de \$ de ressources ordinaires et 150 millions de dollars d'autres ressources. Les recettes provenant de contributions volontaires pour 2012 ont atteint 113,8 millions de dollars de ressources ordinaires et 93,6 millions de dollars d'autres ressources. Il a donc manqué en tout 92,4 millions de dollars de recettes. Le déficit des ressources pour l'année-là a donc été de l'ordre de 16 millions de dollars (voir tableau 2).

* Aucun chiffre de la section VI n'a encore fait l'objet d'audit et ils sont sujets à modification.

Tableau 2
Recettes et dépenses au 31 décembre 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | <i>Ressources ordinaires</i> | <i>Autres ressources</i> | <i>Évaluées</i> | <i>Éliminées^a</i> | <i>Total</i> |
|-------------------------------------------|------------------------------|--------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| Recettes | | | | | |
| Contributions | 113 863 | 93 676 | 7 235 | | 214 774 |
| Revenu des investissements | 979 | 1 177 | – | | 2 156 |
| Autres recettes | 2 688 | 6 276 | – | (5 978) | 2 986 |
| Recettes totales | 117 530 | 101 129 | 7 235 | (5 978) | 219 916 |
| Dépenses totales | 118 862 | 115 628 | 7 427 | (5 978) | 235 939 |
| Excédent/(déficit) pour la période | (1 332) | (14 499) | (192) | – | (16 023) |

^a La colonne « éliminées » indique les coûts indirects qu'ONU-Femmes prélève sur les fonds reçus de donateurs pour ses programmes afin de gérer d'autres ressources. Ces coûts indirects ont été comptabilisés en cours d'année en tant qu'augmentation des recettes pour les dépenses d'appui. En fin d'année, ces recettes sont éliminées pour indiquer les recettes effectives reconnues comme telles.

Base du budget

77. ONU-Femmes est financée d'une part par des contributions régulières, et d'autre part par des contributions volontaires. Les contributions régulières (budget ordinaire) s'élèvent, pour l'exercice biennal 2012-2013 à 14,8 millions de dollars dont 7 235 000 dollars pour 2012. Les contributions volontaires sont estimées à 700 millions de dollars pour l'exercice biennal 2012-2013. Elles financent le budget institutionnel et les dépenses programmables. Le reste du budget institutionnel et des dépenses programmables est financé par des ressources ordinaires, qui sont allouées selon une méthode définie, et par d'autres ressources, qui sont attribuées directement à des projets particuliers (voir tableau 3).

Tableau 3
Contributions par source, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | <i>Ressources ordinaires</i> | <i>Autres ressources</i> | <i>Contributions régulières</i> | <i>Total</i> |
|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|
| Pays | 112 736 | 68 777 | | 181 513 |
| Agences des Nations Unies | 271 | 19 362 | 7 235 | 26 868 |
| Comités nationaux | 184 | 935 | | 1 119 |
| Autres donateurs | 672 | 4 602 | | 5 274 |
| Total des contributions | 113 863 | 93 676 | 7 235 | 214 774 |

78. Les résultats financiers communiqués (effectifs) sont ajustés pour permettre de comparer le budget tel qu'il est présenté et l'utilisation effective des ressources (tableau 4). La comparaison entre le budget et l'utilisation effective des ressources est faite selon la même présentation que le budget institutionnel approuvé initialement, avec ajout des contributions régulières (voir tableau 5).

Tableau 4

Dépenses par région et par service du Siège d'ONU-Femmes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Régions</i> | <i>2012</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Afrique | 51 186 |
| Amérique latine et Caraïbes | 29 050 |
| États arabes | 18 741 |
| Asie et Pacifique | 44 251 |
| Europe et Asie centrale | 14 973 |
| Total des régions | 158 201 |
| Bureau des politiques et des programmes | 36 666 |
| Direction, Bureau de la gestion, Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et des partenariats stratégiques | 41 072 |
| Total des dépenses | 235 939 |

Tableau 5

Comparaison entre le budget et l'utilisation effective des ressources au 31 décembre 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | <i>Budget initial</i> | <i>Budget final (au 30 novembre 2012)</i> | <i>Montants effectifs sur une base de comparaison</i> | <i>Différence entre le budget final et les montants effectifs</i> |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Activités financées sur le budget ordinaire | 7 235 | 7 235 | 7 097 | 138 |
| Activités de développement | | | | |
| Programme | 298 500 | 291 182 | 205 815 | 85 367 |
| Efficacité du développement | 18 950 | 15 561 | 11 763 | 3 798 |
| Coordination des activités de développement des Nations Unies | 9 267 | 7 698 | 5 000 | 2 698 |
| Activités de gestion | 35 679 | 43 489 | 34 400 | 9 089 |
| Gestion du changement | 2 000 | 2 000 | 1 148 | 852 |
| Utilisation totale des ressources | 371 631 | 367 165 | 265 223 | 101 942 |

VII. Conclusion

79. L'année 2012 a été encourageante de multiples façons pour ONU-Femmes et pour les femmes et les filles. Partout dans le monde, des événements ont montré que l'égalité rencontrait de plus en plus d'appui et ont affirmé la conception selon laquelle elle avait plus de chances que jamais d'être atteinte. ONU-Femmes a surmonté les dernières étapes pour devenir un organisme aux niveaux mondial, régional et national, conformément à son plan stratégique et aux orientations définies par son Conseil d'administration.

80. Parallèlement, précisément alors que les événements survenus dans des régions diverses montraient les difficultés qui étaient associées aux efforts d'égalité entre les sexes, la situation de nombreuses femmes et filles reculant par rapport aux avancées précédentes, ONU-Femmes a aussi travaillé dans des conditions de limitation extrême de ses ressources. Les contributions n'ont pas atteint les objectifs budgétaires approuvés par le Conseil d'administration alors que leur modestie avait été largement reconnue.

81. Malgré ces restrictions, 2012 est demeurée une année réussie, dont les résultats ont été étendus dans tous les domaines de priorité d'ONU-Femmes, qu'ils soient mondiaux ou locaux, l'Entité conjuguant ses rôles en matière de normes, d'activités et de coordination pour améliorer la vie des femmes et des filles. ONU-Femmes a commencé l'année 2013 en tant qu'organisation disposant de la base nécessaire pour s'acquitter d'une mission qui ne pouvait pas être plus importante, urgente et exigeante. Les femmes et les filles veulent et méritent la justice sociale, la démocratie, la liberté et une révolution du développement économique qui a fait l'objet de tentatives partout dans le monde. Avec des ressources à la hauteur de cette mission, ONU-Femmes est prête à appuyer cette recherche, à développer ce qui a déjà été obtenu, à produire les résultats attendus et à jouer pleinement sa part en nourrissant l'élan mondial de plus en plus vigoureux en vue de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.